

Nos liens commerciaux avec l'Europe ont largement profité au Canada. Ils se traduisent en général par des programmes de coopération et d'approvisionnement: c'est le cas du consortium formé pour l'avion de surveillance sans pilote CL 89/289; sans parler des transactions comme la vente d'avions Challenger à la RFA et de simulateurs de vol CAE pour les programmes Tornado et Alpha Jet. Pratt et Whitney Canada n'est pas en reste avec la vente de ses moteurs à British Aerospace, Shorts et Aérospatiale, ni Rolls Royce Canada qui vend ses pièces de moteurs à sa société-mère au Royaume-Uni. Il faut préciser toutefois que dans ce dernier cas, il s'agit de matériel civil.

Le commerce de la défense avec les divers pays d'Europe (membres de l'OTAN ou neutres comme la Suède et la Suisse) est régi par des ententes sur la Recherche, le développement et la production (RDP). Ces ententes sont particulièrement utiles pour promouvoir les contacts inter-États et inter-industries avec les pays de la CEE et pour jeter les bases d'entreprises en participation et d'autres formes de coopération entre les industries. Il importe toutefois que les rencontres à ce sujet soient soigneusement préparées par un personnel compétent.

Effets des transformations en Europe

Les répercussions du marché unique européen sur l'industrie canadienne en général sont loin d'être claires et celles sur notre industrie de défense risquent d'être moins directes et donc plus difficiles à cerner avec précision. De toute évidence, l'Europe occidentale possède une industrie de défense qui, en termes de capacité, est plus que suffisante pour répondre aux besoins escomptés des pays d'Europe membres de l'OTAN. La rationalisation transfrontalière mettra encore plus en évidence l'existence d'une trop grande capacité. Cette surcapacité ne peut qu'aller en s'aggravant si, en dépit des réserves exprimées par certains des plus gros pays producteurs de matériel de défense, les responsables décident d'implanter une nouvelle industrie de défense dans les pays du Sud dont l'industrie de défense est moins développée à ce chapitre. Au surplus, l'importance accordée par la Commission de la CE à la R & D, conjuguée aux efforts du GPEI en R & D et en approvisionnement en matière de défense, vise manifestement à assurer une capacité de tout premier ordre. L'intention, semble-t-il, est de réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique du Nord en ce qui a trait au matériel de défense de pointe tout en augmentant la part de l'Europe dans les ventes d'armements aux pays tiers. Tout laisse à penser que l'important surplus qu'accusent les États-Unis au chapitre de la défense avec l'Europe sera l'objet de pressions de plus en plus vives dans l'avenir, surtout si les messages de conciliation en provenance d'Union soviétique et de ses alliés mènent à une réduction mutuelle des forces en Europe.